

Favoriser une représentation territoriale des apprenants

Les apprenants sont les premiers concernés par les politiques de formation et l'activité des organismes de formation est directement tournée vers eux. Nous faisons le constat que leur parole reste encore insuffisamment représentée dans les espaces où se construisent et se pilotent ces politiques, y compris territoriales. Les décisions relatives à la formation professionnelle les impactent pourtant directement.

La CPOF Hauts-de-France souhaite donc qu'une réflexion soit engagée afin de favoriser la mise en place d'une représentation territoriale des apprenants. L'objectif serait de permettre une remontée plus organisée de leurs besoins, de leurs expériences, des bonnes pratiques à adopter et de leurs propositions auprès de toutes les parties prenantes de la formation professionnelle (organismes de formation, pouvoirs publics, OPCO, partenaires de l'emploi etc.).

Cette représentation plus développée serait de nature à :

- Associer davantage les apprenants à l'élaboration et au suivi des politiques régionales de formation ;
- Effectuer une remontée du territorial vers le national des difficultés rencontrées dans l'accès à la formation et dans les parcours ;
- Mieux prendre en compte l'expertise d'usage des personnes formées ou en formation ;
- Créer un dialogue régulier entre apprenants, organismes de formation, collectivités et financeurs.

Il s'agit ainsi de créer les conditions pour que la parole des apprenants puisse être un véritable levier de construction et d'amélioration des politiques de formation dans les territoires.